Sur l'ensemble des contrats d'une valeur de \$397,317,000 adjugés au cours du premier semestre de 1965, \$279,147,000 ou 71 p. 100, l'ont été au titre du ministère de la Défense nationale et les dépenses pour les contrats d'entreprise générale adjugés pour ce ministère se sont élevées à \$264,448,000. Le ministère de la Production de défense a passé des contrats d'une valeur de \$9,565,000 en 1964 et de \$191,000 durant le premier semestre de 1965 à même certains crédits destinés à l'aide à l'industrie de la défense au Canada. Les contrats au compte du Fonds de roulement se sont établis à \$49,325,000 en 1964; ils ont visé surtout le financement de la production dans les cadres du programme d'aide mutuelle canado-américaine relatif au F-104G. Les contrats au compte du Fonds de roulement se sont élevés à \$8,839,000 durant le premier semestre de 1965.

Les contrats adjugés au nom d'organismes autres que les ministères de la Défense nationale et de la Production de défense ont atteint \$151,261,000 en 1964, dont \$84,557,000 pour le gouvernement des États-Unis et \$2,018,000 pour le gouvernement britannique.

Partage de la production et de la mise au point du matériel de défense.—En 1964, les achats américains au Canada, dans le cadre du partage de la production du matériel de défense, se sont élevés à \$166,800,000, soit une augmentation de 16.8 p. 100 sur 1963. Ceci s'explique en partie par l'augmentation des crédits pour l'appareil F-104G dans les cadres du programme d'aide mutuelle canado-américaine. La valeur globale des achats américains au Canada, au cours des six années qui ont suivi la mise sur pied du programme, est de \$914,700,000.

Le nombre des demandes que l'industrie canadienne a reçues des États-Unis est passé de 12,858 en 1963 à 19,654 en 1964, et celui des réponses de 2,853 à 3,509. Le gouvernement des États-Unis a confié à la Corporation commerciale canadienne 1,548 contrats d'entreprise générale d'une valeur globale de \$89,900,000, contre 1,130 l'année précédente. Les sous-traités directs adjugés à des entreprises canadiennes ont augmenté de 2,075 à 2,445, d'une valeur de \$74,800,000. D'autres contrats d'entreprise générale que l'industrie canadienne et d'autres institutions ont obtenus directement du gouvernement des États-Unis ont totalisé deux millions de dollars.

En 1964, le Canada a aussi accordé de l'aide à son industrie pour des travaux de recherches et de développement pouvant intéresser les services américains. Les contrats conclus à ce sujet en 1964 se sont élevés à \$27,800,000 et les dépenses, à 20 millions.

Participation aux travaux de recherches, de développement et de production de l'OTAN et exportations outre-mer.—On favorise la participation de l'industrie canadienne à l'approvisionnement des pays européens et autres en matériel de défense, notamment en aéronefs, aides à la formation et à la navigation et pièces de moteurs. En 1964, 77 sociétés canadiennes ont signalé qu'elles avaient obtenu des contrats d'entreprise générale et des sous-traités d'une valeur de \$59,770,000, provenant de 40 pays de l'OTAN ou autres (sauf les États-Unis), quoique plus de 90 p. 100 des commandes provenaient de 11 pays seulement. L'ensemble des contrats marque une hausse de 12 p. 100 sur 1963; la valeur des contrats d'entreprise générale s'est élevée à \$48,564,000 et les sous-traités des pays d'outre-mer à \$11,206,000. Les principaux articles sont les avions Caribou, Beaver et Otter, les simulateurs de vol F-104G, les pièces de rechange pour véhicules, avions et moteurs d'avions, et enfin une contribution à la mise au point de l'aéronef d'observation sans pilote CL-89.

En 1964, les contrats canadiens de défense, adjugés à des pays étrangers s'élevaient à \$43,169,000, dont \$24,973,000 en contrats d'entreprise générale et \$18,196,000 en sous-traités; le Canada est donc bénéficiaire d'un solde de \$16,601,000 pour ces échanges de contrats de défense.